	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 02.10.2018
	Date d'impression: 14.02.2019
	Numéro de la FDS: 000000274850
Valvoline™ DPF CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887070	Version: 1.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ DPF CLEANER

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Nettoyant.

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p> <p>SDS@valvoline.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48</p> <p>Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
--	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 3

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Conseils de prudence	: P102 Prévention: P210	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
	P260 Stockage: P410 + P412	Ne pas respirer les aérosols. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
	Elimination: P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations régionales.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
ammoniac, solution aqueuse	1336-21-6 215-647-6	Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 STOT SE3; H335 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic2; H411	>= 0,25 - < 0,50

Pour l'explication des abréviations voir section 16.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Couleur : rouge

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 11 (20 °C)

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 23 hPa (20 °C)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 1 gcm³ (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : non miscible

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH₄)(OH)):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 350 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH₄)(OH)):

Résultat: Corrosif pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

AMMONIUM HYDROXIDE ((NH₄)(OH)):

Résultat: Corrosif

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Version: 1.0

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:
AMMONIUM HYDROXIDE ((NH₄)(OH)):

Evaluation: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire
Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Composants:

ammoniac, solution aqueuse

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 8,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1950
ADR : UN 1950
RID : UN 1950
IMDG : UN 1950
IATA : UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AEROSOLS
IATA : Aerosols, non-flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.2
IATA : 2.2

14.4 Groupe d'emballage

ADN
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Code de classification : 5A
 Étiquettes : 2.2

ADR
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Code de classification : 5A
 Étiquettes : 2.2
 Code de restriction en tunnels : (E)

RID
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Code de classification : 5A
 Numéro d'identification du danger : 20
 Étiquettes : 2.2

IMDG
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Étiquettes : 2.2
 EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
 Instruction d'emballage (LQ) : Y203
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Étiquettes : Non-flammable, non-toxic gas

IATA (Passager)


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
 Instruction d'emballage (LQ) : Y203
 Groupe d'emballage : Non réglementé
 Étiquettes : Non-flammable, non-toxic gas

14.5 Dangers pour l'environnement
ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 000000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

(Annexe XIV)

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57). : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : moins de 5 %: Agents de surface non ioniques

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle

AICS N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC N'est pas en conformité avec l'inventaire

TCSI N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA Pas dans l'inventaire TSCA


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations
Information supplémentaire

Date de révision: 02.10.2018

Texte complet pour phrase H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 02.10.2018

Date d'impression: 14.02.2019

Numéro de la FDS: 00000274850

Valvoline™ DPF CLEANER

Version: 1.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887070

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)

PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)

PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)

P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)

STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)

STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)

VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)

MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)

WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas

ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.


CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)

CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)

CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)

DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

	Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 02.10.2018
	Date d'impression: 14.02.2019
	Numéro de la FDS: 000000274850
Valvoline™ DPF CLEANER Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887070	Version: 1.0

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Phrase R Phrase de risque
Phrase S : Phrase de sécurité
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne